

E/CN.4/2003/WG.20//WP.2

24 janvier 2003

Original: FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LES PERSONNES
D'ASCENDANCE AFRICAINE

Deuxième session,
Genève, 3-7 février 2003
Point 4

PROMOTION ET SIGNIFICATION DES LIEU DE MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

Document de travail préparé par

M. Doudou Diène
Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur
les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale,
de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Note : Les vues exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur.

Introduction

1. Il ne reste guère d'autres traces désormais de la traite des esclaves, désastre pourtant quatre fois séculaire qui a ravagé tout un continent et l'a laissé meurtri. Ne subsistent qu'un large réseau de sites et de ruines ainsi que les villes qui ont servi de port d'embarquement et de débarquement pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants déportés et réduits à l'esclavage. Citons ici Gorée, à la pointe du Sénégal, et le Mozambique, où ils furent embarqués, les forts qui tenaient les points clés, les centres politiques qui étaient liés au trafic (dont les palais royaux d'Abomey, au Bénin), et bon nombre de villes historiques d'Amérique du Sud où se tenaient les marchés d'esclaves, et où la présence africaine se fait si fortement sentir.

2. La plupart de ces sites paraîtront pittoresques et même accueillants au visiteur. Même l'île de Gorée, lieu de recueillement s'il en fut, ne livre pas au premier regard la charge de terreur et de désespoir que cachent pudiquement ses ruelles. Il n'empêche, la traite négrière fut l'une des plus grandes entreprises de déshumanisation de toute l'histoire.

3. Par ailleurs, cette entreprise commerciale et économique que fut le système esclavagiste, et qui fut, comme je l'ai déjà soutenu, la toute première manifestation de la mondialisation, eut pour conséquence de tisser des liens culturels et historiques étroits entre plusieurs régions et continents : l'Europe, l'Afrique, l'océan Indien, les Caraïbes et les Amériques.

4. Dans l'histoire universelle de l'esclavage, la traite négrière transatlantique revêt donc une triple singularité par sa durée (environ quatre siècles), la spécificité de ses victimes (hommes, femmes et enfants africains à la peau noire), et la forme que devait prendre son indispensable légitimation intellectuelle, à savoir, le dénigrement culturel de l'Afrique et la déshumanisation des Noirs. En d'autres termes, l'édification de l'idéologie du racisme anti-Noirs et son organisation juridique, les codes noirs, différents d'un pays à l'autre, et aux conséquences également variables selon les cas.

5. L'histoire de cette vaste tragédie occultée, ses causes profondes, ses modalités et ses conséquences demandent encore à être écrites. Les enjeux en sont désormais non seulement la vérité historique, mais aussi la consolidation dans les pays touchés, des assises même des droits de l'homme, ainsi que le développement, qui dépend très largement de la dignité et de la mémoire enfin retrouvées à l'issue de cette épreuve aux effets à la fois insidieux et dévastateurs.

6. Cette tragédie, en effet, n'a guère trouvé dans les livres d'histoire la place qui lui revient et elle demeure inscrite, de ce fait, comme un espace blanc dans la mémoire de l'humanité. Le défi est donc, par une démarche scientifique parfaitement rigoureuse, d'éclairer ce drame unique et d'en faire une question universelle que l'enseignement de l'histoire ne saurait plus ignorer. Il s'agit, en définitive, de faire émerger l'iceberg que fut la traite négrière, en démontrant l'universalité de son histoire et son actualité, hélas,

toujours brûlante du fait des traces profondes qu'elle a laissées. Exigence de vérité historique donc, mais aussi, et surtout, exigence d'une nouvelle prise de conscience du fait que le combat pour la démocratie et les droits de l'homme, demeuré si ardu en certains lieux, est d'abord et avant tout un combat pour la mémoire.

7. Il s'agit, en somme, de rétablir pleinement l'historicité du continent africain, si souvent relégué tout entier dans les limbes anhistoriques, aussi bien par l'idéologie que par un manque de documents et d'archives – défaut qui commence à être corrigé grâce aux recherches récentes. L'entreprise est d'autant plus indispensable qu'aucun des problèmes majeurs actuels de l'Afrique n'est tout à fait étranger à cette longue saignée brutale et à sa violence inouïe : ni le sous-développement économique, ni la désarticulation sociale et familiale, profonde et durable, que l'on observe partout sur le continent africain, mais aussi chez nombre d'enfants d'Afrique que la traite a jetés, désolés, sur des rives étrangères.

1. Une histoire occultée

8. L'histoire de cette tragédie si profondément occultée, ses causes, ses modalités et ses conséquences restent donc à écrire. C'est précisément le premier objectif que les Etats membres de l'UNESCO ont voulu fixer dans le projet la Route de l'esclave. La notion de « route » se propose en effet de mettre en lumière les parcours de ce commerce triangulaire, et c'est en ce sens que la géographie vient éclairer l'histoire. En effet, la carte de ce commerce, non seulement rend palpable l'étendue du phénomène, mais aussi fait la lumière, ses parcours une fois établis, sur les motivations et les objectifs du système dans son ensemble.

9. Par ailleurs, ce processus, enclenché depuis le premier jour de la traite négrière, a eu pour conséquence inattendue de susciter dans l'espace des Amériques et des Caraïbes un théâtre exceptionnel de multilatéralisation. Les enjeux de ce processus sont d'une importance considérable pour l'avenir, car c'est peut-être là que sont en train de se former non seulement les réponses à l'antagonisme racial qui perdure au-delà de la traite, mais aussi toutes les richesses d'un dialogue interculturel fondé sur la vérité historique et la reconnaissance et la correction des injustices et des inégalités inhérentes au système esclavagiste.

10. C'est sous cet éclairage que le " programme de tourisme culturel sur la Route de l'esclave " prend toute sa signification, en rattachant cette exigence éthique de la mémoire aux exigences d'un enseignement qui rendrait sensible l'ampleur du phénomène et, enfin, aux nécessités présentes d'un développement durable.

11. Lancé à Accra en 1995, le programme conjoint UNESCO/OMT (Organisation mondiale du tourisme) de tourisme culturel sur la Route de l'esclave pour l'Afrique vise d'abord à l'identification, la réhabilitation, la restauration et la promotion des sites, bâtiments et lieux de mémoire de la traite négrière qui jalonnent le parcours de la traite sur l'ensemble du continent africain. Il s'agit donc tout à la fois d'un enjeu de mémoire

mais aussi, dans la perspective d'un développement souhaité, d'une conception économique, historique et éthique du tourisme.

12. La déclaration d'Accra sur le tourisme culturel sur la Route de l'esclave (1995) souligne l'importance de ce projet et recommande aux Etats concernés, aux acteurs de développement du tourisme, aux touristes et aux populations locales d'y participer activement, afin de promouvoir le tourisme culturel dans un respect de l'environnement naturel et des sites, et de contribuer en même temps à la prise de conscience de l'héritage tangible et intangible résultant de la traite.

13. Depuis la réunion de Yamoussoukro en 1996, qui a vu l'adoption par la commission de l'OMT pour l'Afrique de la partie africaine du programme et son approbation de la liste des pays et zones prioritaires concernées par sa mise en œuvre, ce programme a connu des développements importants grâce à un financement de la NORAD (Agence norvégienne de développement et de coopération) et de l'Italie, permettant la réalisation de missions d'appui sectoriel dans la plupart des pays africains historiquement touchés par la traite et par l'esclavage.

14. Le programme conjoint UNESCO/OMT de tourisme culturel aux Caraïbes a été lancé à Sainte-Croix (la plus étendue des îles Vierges Américaines) les 28/30 juin 1999. Les pays et territoires de l'ensemble des Caraïbes participant ont adopté la déclaration de Sainte-Croix et un programme d'action. Ces documents manifestent une conscience aiguë de l'importance historique, symbolique, culturelle et économique que revêt cette mise en valeur du patrimoine de la traite et de l'esclavage. La Barbade a ensuite accueilli une réunion des pays de la région en vue d'élaborer le programme et les étapes et critères techniques pour le recensement des lieux de mémoire de l'esclavage aux Caraïbes.

15. Ces documents fournissent un cadre qui permettra aux pays et territoires des Caraïbes et d'Afrique de préparer une évaluation de la part de leur héritage matériel et immatériel qui s'inscrit dans une perspective à la fois nationale et régionale. L'objectif du projet la Route de l'esclave étant de reconstituer le parcours de la traite, et donc de relier les pays ayant en commun l'expérience historique de l'esclavage. Une telle approche globale et un suivi attentif peuvent permettre un développement interrégional du programme de tourisme culturel, et, à long terme, une approche intercontinentale.

16. Les liens entre les programmes conjoints de tourisme culturel dans les Caraïbes et en Afrique doivent donc être consolidés pour contribuer au développement socio-économique de ces régions, et également renouer et renforcer les liens culturels entre leurs peuples sur la base d'un patrimoine historique commun.

2. Nouer un dialogue

17. Paradoxalement, par ailleurs, le choc brutal que produisit la rencontre entre des millions d'Africains, d'Amérindiens et d'Européens, dans l'aire des Amériques et des Caraïbes, a généré un dialogue interculturel foisonnant et suscité de nouvelles formes de culture, fut-ce dans une violence et une douleur extrêmes. C'est ainsi, si l'on peut dire,

que la tragédie et la mort engendrent de nouvelles formes de vie. L'esclavagiste, pour sa part, concerné par la seule force de travail de l'esclave, et donc par la seule dimension physique de sa personne, n'a su ni atteindre ni éteindre sa force vitale intérieure : pas plus d'ailleurs qu'il n'a su connaître ni détruire ses dieux, ses mythes, et donc l'ensemble des valeurs qui lui ont permis de survivre, de résister et de se ressourcer dans l'environnement naturel, social et humain, au départ hostile, qu'il a trouvé aux Amériques et aux Antilles.

3. L'histoire d'une résistance

18. L'histoire de l'esclavage est, de ce fait, celle d'une résistance permanente. Il en fut ainsi dès le début de la mise en place du commerce triangulaire et cette caractéristique demeura constante jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Mais la résistance peut-être la plus profonde, la plus radicale, fut assurément d'ordre culturel.

19. L'homme et la femme africains, réduits à l'état d'esclave, de « biens meubles », selon la définition des codes noirs, ont très vite compris que l'esclavagiste s'était, d'une certaine manière, mis dans une situation de vulnérabilité, du moins dans la longue durée.

20. Cette vulnérabilité résultait de deux facteurs : en premier lieu, le mépris culturel, fondement indispensable du système tout entier, lui interdisait tout effort pour comprendre les ressources intérieures de ses esclaves, et donc d'évaluer leur potentiel de résistance en termes simplement culturels. Le deuxième facteur a été, de la part de l'esclave, la grande capacité permanente de subversion et d'inventivité dont il a su faire preuve, opérant partout et toujours par réinterprétation, récupération, transformation de toutes les pratiques, habitudes et croyances que l'on cherchait à lui imposer. C'est là-dessus que s'est développé ce que j'appelle la culture *marroon*, et c'est dans le champ du spirituel ou du religieux, terrain le plus profond de sa force vitale, que cette culture *marroon* a trouvé son expression la plus durable.

21. L'histoire de cette résistance, et notamment de cette prodigieuse intelligence et éthique de la résistance que manifesta toujours la culture *marroon*, est de nature à permettre aux descendants de l'esclave de récupérer, au-delà du gouffre qu'ils avaient franchi, la dignité et l'humanité qui leur avait été retirées, et ce en réalisant qu'ils étaient les héritiers d'hommes et de femmes qui avaient su rester debout malgré tout, éveillés et solidaires face à l'arbitraire total et sans recours du système qui leur avait été imposé.

22. En dernière analyse, il s'agit de mettre en lumière le fait indéniable, mais à ce jour insuffisamment étudié, documenté et enseigné, que la résistance contre cette inhumanité spécifique de l'esclavage constitue dans sa durée même, dans son étendue et dans les conditions de son exercice, le combat véritablement fondateur pour les droits de l'homme.

4. Rétablir la mémoire

23. Le travail de mémoire doit de ce fait s'inscrire sur le long terme. Il se doit d'interroger les valeurs et les civilisations qui l'ont légitimé (sur les autres continents et le sien propre), et d'entreprendre une véritable archéologie du racisme (en tant que mythologie, mais aussi en tant que théorie et caution anthropologique prétendument scientifique). A la fois systématique et pratique, le racisme sous cette forme fut, en effet, l'un des piliers centraux de la traite négrière.

24. Mais aucun peuple ne peut s'épanouir dans le ressentiment, ni former son identité en se définissant simplement contre l'autre. Les cicatrices de cette histoire sont loin d'être guéries, et beaucoup en demeurent à ce jour meurtris. Mais il ne s'agit pas, non plus, de jeter tout le fardeau sur les seules épaules des autres. Le système esclavagiste a certes été pensé, créé, légitimé et pratiqué, à une dimension intercontinentale et pour des objectifs économiques par l'Europe, mais la traite n'a pu se développer et durer sans la collaboration et la participation des féodalités africaines. Il s'agit de mettre en pleine lumière la manière dont les forces politiques et économiques ont œuvrées pour mettre sur les rails ce grand désastre historique, désastre qu'il nous incombe désormais de mieux connaître dans toutes ses dimensions, de reconnaître, d'assumer et alors seulement de transformer et de dépasser en y apportant la seule lumière qui puisse permettre aux peuples concernés de se retrouver et aussi de retrouver les autres.

5. Sites classés au Patrimoine mondial

25. Une dizaine de sites significatifs faisant partie de la Route de l'esclave, sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Une telle inscription s'avère précisément représenter un moyen décisif favorisant l'universalité du travail de mémoire que la traite négrière, tragédie de dimension universelle, requiert. Sont notamment inscrits à ce jour sur cette liste : l'île de Gorée au Sénégal, les forts et châteaux du Ghana, l'île de Mozambique, les ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara en Tanzanie, les palais royaux d'Abomey au Bénin, la citadelle Sans-souci en Haïti et plusieurs centres et villes historiques au Brésil, à Cuba, en République Dominicaine et à Panama. Robben Island en Afrique du Sud, sans être directement lié à la traite, est évidemment l'emblème le plus fort de ses conséquences durables, à savoir la diffusion de la mentalité raciste, systématisée par le régime de l'Apartheid.

26. Les sites énumérés ci-dessus comprennent de ce fait les grands points d'embarquement de la traite, tels que l'île de Gorée, les forts du Ghana, et les bâtiments de l'île de Mozambique qui ont été, sur le continent africain, des structures massives de détention et de triage des esclaves avant l'embarquement sur les bateaux négriers pour les Amériques, les Antilles, le Moyen-Orient et la Méditerranée, ainsi que sur les grandes routes commerciales de l'océan Indien.

27. Ces sites constituent, de ce fait, les lieux de mémoire les plus emblématiques et caractéristiques des conditions et des parcours de l'esclavage et de la traite négrière. La mémoire historique du continent africain y est inscrite de manière indélébile. Si l'île de Gorée possède une visibilité symbolique et émotionnelle forte par sa densité physique et son antériorité historique, les forts de la côte du Ghana exhibent une massivité structurale qui révèle l'ampleur démographique et humaine de la traite des esclaves. Il convient de mentionner également le riche patrimoine historique de l'Angola.

28. Au large de Dakar, l'île de Gorée, tout particulièrement, fut du 16^e au 19^e siècles, un des plus grands centres de commerce d'esclaves de la côte africaine. Tour à tour sous domination portugaise, néerlandaise, anglaise et française, son architecture est caractérisée par le contraste entre les sombres quartiers des esclaves et les élégantes maisons des marchands qui vivaient de ce commerce d'hommes. Selon la volonté du gouvernement du Sénégal : "L'île de Gorée demeure aujourd'hui un symbole de l'exploitation humaine et un sanctuaire pour la réconciliation."

29. Les ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara, sises sur deux petites îles proches de la côte tanzanienne, sont les vestiges de deux grands ports qui firent, du 13^e au 16^e siècles, l'admiration des voyageurs. Les marchands de Kilwa tenaient alors entre leurs mains une bonne partie du commerce de l'océan Indien – et, entre autres, le commerce des esclaves.

30. Les forts de la côte du Ghana, d'abord construits par les Portugais à partir de 1482 pour veiller à la sécurité de leurs routes commerciales, ont aussi servi par la suite au commerce des esclaves. Ce ne sont pas des bâtiments d'un intérêt particulier du point de vue architectural, mais leur nombre et leur fonction en font une étape significative de la Route de l'esclave et en évoquent, comme il a été dit, toute l'ampleur. D'autres lieux, également révélateurs, se dressent tout au long des côtes, occidentale et orientale du continent africain, et devront être étudiés et inventoriés.

31. D'autres sites, dont notamment les palais royaux d'Abomey, au Bénin, commémorent le rôle joué par les féodalités africaines qui alimentaient régulièrement la traite. Il s'agit aussi, bien entendu, d'un monument significatif, représentant une époque historique longue et diverse, celle du royaume d'Abomey, aujourd'hui disparu.

32. De nombreuses villes et centres historiques des Amériques et des Antilles conservent tout à la fois des monuments produits par le travail des esclaves, et donc leur contribution au patrimoine architectural et urbain des pays concernés, mais également divers lieux emblématiques de l'esclavage, et notamment les marchés qui prenaient livraison des esclaves déportés d'Afrique et en assuraient la répartition à travers le nouveau monde.

33. L'on songera particulièrement au centre historique de Salvador de Bahia, au Brésil. Première capitale du pays de 1549 à 1763, la ville fut un premier point de convergence des cultures européennes, africaines et amérindiennes – d'innombrables monuments attestent de ce fait. Elle fut aussi, dès 1558, le premier marché d'esclaves du Nouveau Monde, important et vendant la main-d'œuvre à destination des plantations de

cannes à sucre. Salvador de Bahia est également la ville qui compte encore aujourd'hui la plus forte population originaire d'Afrique au Brésil.

34. Mais d'autres villes en Amérique latine se rattachent à cette histoire, notamment du fait de la participation de la population africaine à leur construction, que ce soit, encore au Brésil, la ville historique d'Ouro Preto, ce trésor du Baroque brésilien, le centre historique de la ville d'Olinda, le sanctuaire du Bon Jésus à Congonhas, véritable chef-d'œuvre de l'architecture religieuse baroque, le centre historique de São Luís, et celui aussi de la ville de Diamantina, le Jardin Botanique de la ville de Rio de Janeiro situé sur une ancienne fazenda.

35. Quant au parc national de la forteresse de Brimstone Hill, sur la petite île de Saint-Kitts dans les Caraïbes, il présente un exemple remarquable et bien préservé de l'architecture militaire de cette partie du monde aux 17^e et 18^e siècles. Conçue par les Britanniques et construite encore une fois par des esclaves africains, elle témoigne de l'expansion coloniale européenne, de la traite des esclaves, et de l'émergence de nouvelles sociétés dans les Caraïbes.

36. Il faut également tenir compte des fortifications de la côte caraïbe du Panamá : Portobelo, San Lorenzo et du district historique de Panamá avec le salón Bolívar, tous deux également sites du Patrimoine mondial.

37. Parmi les villes portuaires classées Patrimoine mondial, liées à la traite des esclaves et portant à ce jour des traces de cette activité et de la présence africaine, l'on peut citer aussi bien La Havane (et son système de fortifications), à Cuba, et le château de San Pedro de la Roca, Santiago de Cuba, que la ville historique de Paramaribo, au Surinam. Cette ville coloniale des 17^e et 18^e siècles (jadis néerlandaise), comporte des maisons en bois dont le style simple et symétrique résulte du métissage d'influences européennes et nord-américaines et d'un artisanat créole – œuvre, donc, des descendants des esclaves africains.

38. La dernière phase proprement héroïque de cette tragique épopée, le soulèvement et la libération des esclaves dans les Antilles, est désormais consacrée par des monuments tels que le palais de Sans-souci, les bâtiments des Ramiers, et tout particulièrement la citadelle, qui témoignent tous trois de manière spectaculaire de la tradition historique de résistance du peuple haïtien dont le soulèvement, commun avec l'insurrection de Saint-Domingue (site classé de la ville coloniale de Saint-Domingue, en République Dominicaine), a marqué, en août 1791, l'ébranlement le plus décisif de l'esclavage transatlantique.

39. Un inventaire systématique des sites et lieux de mémoire de la traite et de l'esclavage est donc d'une grande urgence pour mettre à jour l'extrême richesse du patrimoine physique et architectural de la traite négrière et de l'esclavage. Les découvertes récentes, accidentelles, du Manhattan Burial Ground de New York et du Cemeteiro dos Pretos Novos de Rio de Janeiro confirment l'urgence de cet inventaire.

6. Développement à venir

40. Les quelques sites évoqués ici donnent un véritable aperçu de l'œuvre qui attend désormais la communauté internationale. En effet, les principales conclusions et recommandations des rapports soumis par les "missions d'appui sectoriel" de l'Unesco et de l'Organisation Mondiale du Tourisme évoquées plus haut, et visant la plupart des pays africains historiquement touchés tant par la traite que par l'esclavage, soulignent ces aspects inhérents à l'ensemble des sites et lieux de mémoire de la traite négrière et de l'esclavage, transatlantique, transsaharien, en Méditerranée, et dans l'Océan Indien.

41. Un patrimoine d'une très grande richesse, lié à la traite et à l'esclavage, a été déjà identifié dans tous les pays visités par les missions. Ce patrimoine est à la fois un élément fondamental de la conscience historique des peuples concernés et représente, au moins potentiellement, un atout majeur d'un tourisme de mémoire. Ainsi, les Caraïbes ne devraient plus être connues et visités seulement comme lieux de villégiature mais également et surtout comme lieux de mémoire, par ses forts, marchés et cimetières d'esclaves, qui ont structuré l'identité profonde des femmes, des hommes et des enfants qui y habitent. C'est ainsi que le tourisme pourrait constituer un facteur majeur de dialogue des cultures et des civilisations. Il convient d'autant plus de tenir compte de cet aspect que ce n'est que grâce au tourisme que sera favorisée une meilleure compréhension de ce que fut réellement l'histoire séculaire de la traite. Pour l'heure, toutefois, la plupart des sites et lieux de mémoire visités demeurent dans un état dégradé et n'ont pas fait l'objet de mesures de protection ou de restauration.

42. Quelques pays, comme le Sénégal et le Ghana, ont pourtant démontré que l'investissement, la protection, la restauration et le développement de ces monuments et lieux de mémoire peuvent constituer de véritables atouts éducatifs et touristiques. La restauration des sites, la réhabilitation des monuments, la création de musées de l'esclavage, la formation de personnels de musée sont de nature à valoriser, promouvoir et développer un potentiel touristique de grande portée englobant les divers sites de la traite négrière.

43. Des itinéraires touristiques doivent également être définis et mis en œuvre, autant sur le plan, national que régional et inter-régional, afin de rehausser le potentiel touristique des divers patrimoines de la traite négrière et de l'esclavage. En effet, la traite négrière elle-même n'ayant pas connu de frontières, constituant en cela une première forme de mondialisation, les itinéraires touristiques devront progressivement être développés entre tous les pays historiquement concernés. Le tourisme interculturel et de mémoire peut ainsi constituer un facteur décisif de solidarité et d'intégration régionale et inter-régionale.

44. La plupart des sites de ce type aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, notamment les grands centres historiques, ont jadis fait l'objet d'un véritable travail de camouflage visant à occulter leurs liens directs avec la traite négrière et l'esclavage. C'est pourquoi cette institution qu'est maintenant le Patrimoine mondial pourrait devenir, dans le respect de sa mission la plus noble, un instrument privilégié au

service de la mémoire, de la vérité historique et de l'engagement éthique, et ce par l'inscription d'autres sites et lieux particulièrement représentatifs de ce qui fut un événement historique crucial pour tous les peuples d'Afrique, des Amériques et des Antilles, un événement d'une ampleur telle qu'un historien français Jean Michel Deveau n'hésite pas à écrire: " La traite négrière et l'esclavage constituent la plus grande tragédie de l'histoire humaine par sa durée et son ampleur."¹

45. Aujourd'hui, pour combler ce manque d'information volontairement entretenu, des brochures, des dépliants, des supports visuels ou pédagogiques devraient être édités en coopération avec l'UNESCO et l'OMT. Une telle initiative permettrait de promouvoir et de diffuser des informations touchant aux lieux et sites de mémoire de la traite négrière et au Programme conjoint de tourisme culturel en Afrique. Cuba a ainsi publié un dépliant touristique sur l'histoire et la géographie de l'esclavage dans ce pays.

46. Suite aux recommandations des missions déjà évoquées, le projet de la Route de l'esclave a procédé au recensement systématique des sites et lieux de mémoire de la traite négrière et de l'esclavage en Afrique, dans l'océan Indien et dans les Caraïbes. La chose a déjà été évoquée, mais il convient de souligner qu'il s'agit là d'un progrès sans précédent en ce qui concerne l'exhumation du patrimoine physique de l'esclavage, grâce en particulier à l'engagement intellectuel et humain de l'université de Lisbonne, l'université de Dakar, l'université de Guinée, de l'école du patrimoine africain de Porto-Novo et du programme pour le développement de musées en Afrique à Mombasa ainsi que l'association de musées des Caraïbes.

47. C'est ainsi que les pays africains disposent désormais d'études et de documents détaillés sur les sites et les itinéraires concernés. Les conditions sont ainsi réunies pour procéder au travail de mémoire que la conférence de Durban sur le racisme avait appelé de ses vœux en affirmant, comme elle l'a fait, que la traite négrière et l'esclavage ont constitué un crime caractérisé contre l'humanité.

48. Préserver la mémoire du crime constitue une condition nécessaire de son non renouvellement, et une forme significative de sa sanction. C'est ainsi que, dans l'esprit de la conférence de Durban, des mesures urgentes s'imposent pour créer les instruments et les mécanismes de la mémoire, notamment : l'ouverture systématique des archives écrites, l'exploitation des sources de la tradition orale, la création de centres de documentation et de librairies et l'élaboration scientifique et rigoureuse de matériaux pédagogiques sur la traite négrière et l'esclavage. L'Unesco devrait être invitée à diffuser toutes les travaux et études réalisés dans le domaine de l'éducation et sur les sites et lieux de mémoire, sur le continent Africain et dans les Caraïbes. L'Organisation mondiale du Tourisme, devrait être invitée, comme agence pionnière, à développer, en collaboration avec l'Unesco, et avec l'appui financier des pays membres et des institutions de financement, le programme de tourisme interculturel de mémoire sur la Route de l'esclave.

¹ . Jean-Michel Deveau, *La France au temps des Négriers*, Editions France Empire

49. L'indispensable réparation de mémoire, condition de toutes les autres formes et modalités de réparation, est désormais possible.